



Mise en situation 2° Dan

avec

Philippe Vanhamme 5° dan

à

ST JEAN (31240)

Dojo Clair Matin

Rue Rimbaud

(+43° 39' 55.696 ", +1° 30' 8.939 ")

20 € pour l'ensemble des 3
stages

**Passeport, licence FFAB
et
certificat médical à jour
obligatoires**

**N.B. Le certificat médical de non
contre-indication à la pratique intensive devra
dater de moins d'un an au moment de
l'inscription à l'examen**

Dates & horaires

09h30-12h00 / 14h00-16h30

Toutes les dates :

14/10/2018

02/12/2018

10/02/2019

Ouvert à partir du 1° Dan
Stage validant

